



Montreuil, le 31 Octobre 2013

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la réforme de l'Etat, de la
Décentralisation
Et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales, Fédération des Services publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SUD-Education, Fédération SUD Collectivités Territoriales, la FAEN, appellent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, à faire grève le jeudi 14 novembre 2013, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

En effet, cette réforme, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20% des écoliers, sans concertation réelle des personnels concernés, transfère de nouvelles missions de l'Education Nationale vers les collectivités territoriales accentuant ainsi les inégalités de traitement sur le territoire, notamment en termes d'activités, de locaux et de qualité de l'encadrement.

De multiples mobilisations ont déjà démarré dans plusieurs collectivités territoriales, dont Paris, Clermont-Ferrand et Nantes.

En cohérence avec la position de la Confédération CGT, la fédération CGT des Services Publics revendique une réforme faite dans l'intérêt des élèves, garantissant de bonnes conditions de travail pour les personnels concernés, et menée avec les moyens nécessaires, notamment pour les collectivités territoriales. Cela nécessite par conséquent, de prendre le temps nécessaire, à partir d'un premier bilan de cette rentrée 2013, pour construire avec l'ensemble des acteurs concernés une réforme des rythmes scolaires partagée et réussie.

La Fédération des Services Publics CGT appelle les personnels intervenant dans les domaines scolaires et périscolaires (ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, enseignants artistiques) à participer aux différentes actions et mobilisations intersyndicales décidées en territoire, et dépose en ce sens un préavis de grève de 0h à 24 h pour la journée du 14 novembre 2013.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération CGT des Services Publics
Baptiste TALBOT

Secrétaire général